

Médiation du crédit aux entreprises

Selon le bilan national consolidé au 21 juin 2009, la médiation du crédit a permis depuis son lancement en novembre 2008, de conforter plus de 5 000 sociétés de toutes tailles dans leur activité, de débloquer plus d'1 milliard d'euros de crédit, hors écrasement des dettes et de sauvegarder 107 641 emplois en France.

Sur les 12 853 entreprises ayant sollicité la médiation du crédit, 11 000 dossiers ont été acceptés et pris en charge en médiation. Au total, 8 160 dossiers sont désormais instruits et clôturés, soit un taux d'éligibilité de 74 %.

En cumul, le taux de médiation réussie reste stable à 66 % avec un léger fléchissement en juin (65 %).

En matière de taux, la médiation constate que les banques répercutent globalement correctement la baisse de leurs coûts de refinancement sur les taux de nouveaux crédits et reste vigilante sur les risques de dispersion au cas par cas.

Le médiateur du crédit a annoncé la signature d'ici à la fin de juillet d'un accord de place avec les dirigeants des principaux réseaux bancaires pour donner un cadre à la médiation du crédit aux entreprises.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Assurance crédit et les compléments d'assurance publics Cap et Cap +

Lors de la réunion du 8 juin 2009, Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, et René Ricol, médiateur du crédit aux entreprises ont fait le point avec les assureurs crédit sur la mise en œuvre du nouveau cadre de fonctionnement de leur activité défini le 12 mai 2009 en présence du Premier ministre, François Fillon.

Ils ont pris bonne note d'avancées significatives dont : - le déploiement des dispositifs d'assurance crédit public Cap (en cas de diminution de couverture) et Cap + (en cas de retrait ou de refus de garantie des risques clients) avec respectivement 7000 et 1 140 dossiers ouverts; - la transparence des informations avec un accès gratuit pour les entreprises acheteuses sur le site Internet des assureurs crédit à leur notation au montant des encours garantis les concernant ; - la mise en place du dispositif dans les DOM dont la promotion sera assurée par l'AFD. Les directeurs des agences de l'IEDOM qui sont des médiateurs départementaux de crédit informeront les entreprises des règles éligibles à Cap+ et faciliteront la mise en relation avec les assureurs de crédit concernés.

Dossiers législatifs

1 - Projet de loi sur la réforme de la consommation

Le Sénat a adopté le 17 juin 2009 le projet de loi portant réforme du crédit à la consommation.

2 - Projet de loi organique relatif à l'organisation institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie et de Mayotte

Le texte de la commission des Lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du Règlement et de l'administration générale du Sénat sera examiné en séance publique le 7 juillet 2009.

3 - Ordonnance sur la législation financière et douanière dans les COM

L'ordonnance n° 2009-799 du 24 juin 2009 portant actualisation et adaptation de la législation financière et de la législation douanière applicables en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, à Wallis-et-Futuna, à Saint-Pierre-et-Miquelon et à Mayotte a été publiée au Journal officiel de la République du 26 juin 2009.

Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Au cours de la réunion plénière qui s'est tenue à Lyon du 24 au 26 juin 2009, le Groupement d'Action financière (GAFI) a pris d'importantes nouvelles mesures afin de protéger le système financier international contre une utilisation abusive en publiant une série de meilleures pratiques pour les Etats sur le gel des fonds et avoirs terroristes, de nouvelles lignes directrices pour les entreprises de services financiers, une étude détaillée des risques de blanchiment de capitaux dans le secteur du football et en accueillant Eurojust parmi les observateurs du GAFI.

Le communiqué est téléchargeable sur : <http://www.fatf-gafi.org>

Publications

1 - Banque de France : rapport annuel 2008 et lettre introductive du rapport

Les documents sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.banque-france.fr/fr/publications/rapport/rapport.htm>

2 - Commission bancaire : rapport annuel 2008

Le rapport est disponible sur : http://www.banque-france.fr/fr/supervi/supervi_banc/publi/rapcombanc08.htm

3 - Observatoire de la microfinance : premier rapport d'activité

Le document est disponible sur : <http://www.banque-france.fr/fr/instit/telechar/services/microfinance.pdf>

4 - Conseil économique et social : l'offre de santé dans les collectivités ultramarines

Les travaux de Mme Jacqueline André-Cormier (rapporteur) sont disponibles en téléchargement sur : <http://www.ces.fr>

Publications de l'IEDOM

A l'occasion de la sortie des rapports annuels de l'IEDOM et de l'IEOM au titre de l'exercice 2008, M. Yves Barroux, Directeur général de l'IEDOM et de l'IEOM a présenté une synthèse des principales évolutions ayant affecté les économies ultramarines, ainsi que les premières tendances de l'année 2009 lors d'une conférence de presse le 16 juin 2009 à Paris.

Le rapport du siège et les fascicules géographiques de la Guyane, de la Réunion, de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon sont disponibles sur notre site Internet www.iedom.fr.

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Publication du Rapport Annuel de l'IEDOM



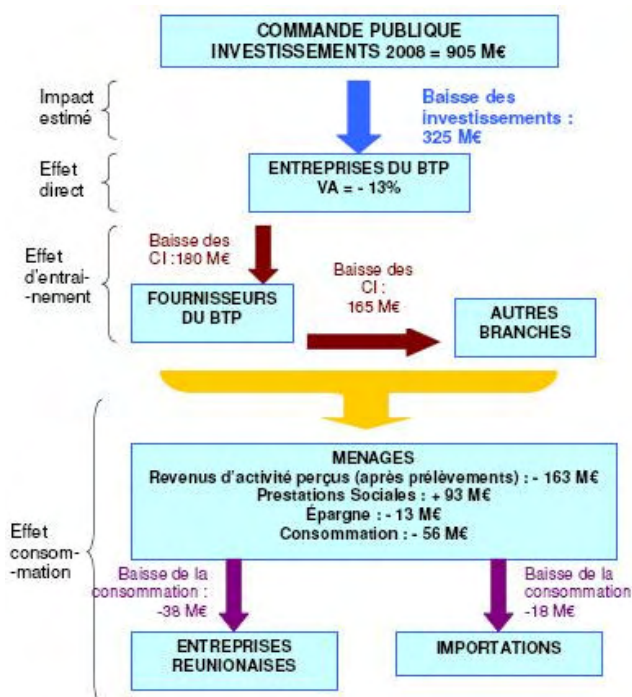
Le Rapport Annuel de l'IEDOM portant sur l'année 2008 a été présenté lors d'une conférence de presse organisée conjointement avec l'INSEE le 1er juillet 2009.

Organisé en quatre parties, il présente dans un premier temps les **caractéristiques structurelles** de la Réunion, puis le **panorama de l'économie réunionnaise** en relevant les principaux indicateurs économiques ainsi que les politiques publiques et leur mise en œuvre. Un troisième chapitre détaille les **différents secteurs d'activité** qui constituent l'économie locale, en soulignant leurs dynamiques et leurs problématiques propres. Enfin, l'évolution **monétaire et financière** locale fait l'objet d'un quatrième chapitre. Les thèmes analysés portent sur l'organisation du secteur (densité, réseau,..), les grandes tendances de l'activité bancaire en termes d'encours de crédits et de collecte de dépôts (parts de marché,..) et la situation financière des principales banques de la place en détaillant leur compte d'exploitation. Ce rapport est disponible à la vente dans la plupart des librairies de l'île au tarif de 12,50 €, il est également téléchargeable gratuitement sur le site de l'iedom.

Lors de cette conférence de presse ont également été présentés les premiers résultats issus des comptes rapides (projet CEROM associant l'IEDOM, l'INSEE et l'AFD) qui permettent d'estimer une croissance du PIB de la Réunion à 3,1 % en 2008 exprimée en monnaie constante, contre 4,4% en 2007.

Impact de la diminution de la commande publique sur l'économie réunionnaise

En partenariat avec l'Insee, l'iedom a également publié une note expresse sur la réduction de la commande publique au cours de l'année 2009 qui pourrait amputer la croissance à hauteur de 2 % et affecter 3 900 emplois directs et indirects. La commande publique qui a contribué de manière significative à la croissance de l'économie réunionnaise, est aujourd'hui l'objet de toutes les attentions à l'heure où l'investissement privé des entreprises et des ménages marque le pas sans que la consommation prenne le relais. La fin d'un cycle exceptionnel d'investissements publics - au premier rang desquels la route des Tamarins - conjuguée au décalage dans le temps ou à l'abandon de nouveaux chantiers d'envergure, entraîne une diminution significative de l'activité du BTP. D'après les estimations réalisées, la commande publique pourrait, en 2009, diminuer de plus d'un tiers par rapport à 2008. D'ores et déjà, à fin avril 2009, la Caisse des Congés Payés du BTP enregistre une diminution de 13,1 % des effectifs sur un an (-3 138 emplois pour un effectif de 20 804 personnes). Dans le cadre de ces travaux, une étude d'impact a été réalisée. Elle repose sur un scénario central (325M€ de baisse de la commande publique et maintien des revenus des ménages ayant perdu leur emploi à hauteur de 66 %). Le tableau ci-contre en est une synthèse.



Mission du directeur adjoint de la médiation nationale

Le Préfet Nicolas Jacquet, Directeur adjoint de la médiation nationale et les représentants de la médiation du crédit à la Réunion (IEDOM et AFD), ont rencontré les 18 et 19 juin 2009 les acteurs locaux (banques, responsables d'entreprises, socioprofessionnels, tiers de confiance) afin d'évoquer la médiation du crédit comme dispositif de soutien aux entreprises face à la crise financière. Compte tenu du faible nombre de dossiers déposés au regard de la dégradation de la situation économique, il est apparu utile de préparer une nouvelle convention entre les différentes parties concernées pour dynamiser le dispositif de médiation.

Au 26 juin 2009, 141 dossiers étaient dans le circuit de la médiation. Parmi eux 93 ont été déclarés éligibles, 35 n'ont pas été retenus et 13 sont en attente de qualification. Sur les 93 dossiers éligibles, 31 ont trouvé une issue favorable, 57 sont en cours de traitement et 5 dossiers ont été refusés. Le taux de succès s'élève ainsi à 33 %. Pour mémoire, à la Réunion comme dans les autres DOM, le Directeur de l'iedom est le médiateur départemental du crédit. Les dossiers peuvent lui être adressés sur la boîte à la lettre électronique : <http://www.mediateurducredit.fr>.

BREVES ECONOMIQUES

LES INDICATEURS DE REFERENCE

		Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
Prix (INSEE)	Indice général des prix à la consommation – mai 2009 Métropole et DOM – mai 2009	121,7	- 0,3 %	+ 0,4 % - 0,3 %
RMI (CAF)	Nombre de bénéficiaires du RMI et RSO – mars 2009 Cumul des prestations versées (millions d'€)	72 238 99	- 0,8 %	- 1,6 % + 1,3 %
Commerce extérieur (Douanes)	Importations –avril 2009 (en cumul - millions d'€) Exportations –avril 2009 (en cumul - millions d'€) Taux de couverture	1 180 84 7,1 %	- - -	- 18,4 % - 1,1 % + 1,3 pt
Chômage DTEFP	Demandeurs d'emploi en fin de mois (catégorie A = cat 1+ cat 2+ cat 3 hors activité réduite) : avril 2009	91 371	+ 1,7 %	+ 20,4 %

LES SECTEURS D'ACTIVITE

		Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
Trafic Maritime (DDE)	Trafic de marchandises à Port Réunion (tonnes) mars 2009 cumul 2009	290 139 925 574	+ 9,3 % -	- 13,4 % - 9,1 %
Trafic Aéroportuaire	Nombre de passagers enregistrés à l'aéroport Roland Garros - mai 2009 Cumul 2009	134 087 624 751	+ 20,4 % -	+ 8,5 % - 1,2 %
Construction (CERBTP)	Effectifs salariés du BTP à fin avril 2009	20 804	- 2,6 %	- 13,1 %

Chambre des métiers

La Chambre des métiers et de l'artisanat a présenté l'édition 2008 de son tableau économique de l'artisanat qui recense 12 923 entreprises en 2008, en progression de 9 % par rapport à 2007. La répartition par branche professionnelle traduit la nette prépondérance du secteur du bâtiment (44 % du nombre total d'entreprises artisanales inscrites), devant celui de l'hygiène et les autres services (27,7 %), la production (17,6 % qui comprend les métaux, la mécanique, l'électricité, le bois, le textile, l'imprimerie et la bijouterie) et l'alimentation (10,7 %). Pour la seconde année consécutive l'ensemble des branches se développe en 2008, le bâtiment connaissant la plus forte progression. L'artisanat emploie 40 178 personnes, soit près de 17 % de la population active occupée de la Réunion, dont 27 255 salariés.

L'année 2008 se caractérise par une forte progression des radiations (1 312 radiations soit + 15,9 % par rapport à 2007). Dans le même temps, les créations d'entreprises diminuent de 1 %. De ce fait le solde net des inscriptions et des radiations diminue de 19 % par rapport à 2007. 58 % des porteurs de projet sont des demandeurs d'emploi dont 16 % sont érémistés. A noter la croissance tendancielle du taux de survie des jeunes structures : en 2008 65 % des entreprises sont toujours en activité avant le terme triennal contre 61 % il y a 5 ans et 53 % il y a 10 ans.

Sur le premier trimestre 2009, les nouvelles immatriculations diminuent de manière exceptionnelle (-29% par rapport au premier trimestre 2008) tandis que les radiations continuent de progresser (+8 %). Les inscriptions nettes des radiations pour ce premier trimestre 2009 s'inscrivent à nouveau en forte baisse (-81 %). Ce recul touche principalement le bâtiment et particulièrement la maçonnerie, le terrassement et le bois.

Inauguration de la Route des Tamarins

La route des Tamarins, route express de 33,7 km à mi-pente entre Saint-Paul et l'Etang-Salé, a été ouverte le 23 juin 2009. Elle est desservie par 9 échangeurs routiers (Saint-Paul, Plateau Caillou, l'Eperon, l'Hermitage, le Barrage, les Colimaçons, Stella, Le Portail, l'Etang-Salé) et présente 4 ouvrages d'art exceptionnels, 3 tunnels, 23 ponts non courants, plus de 120 ravines traversées sur 25 hectares, soit 2.5 km² d'emprise foncière. Son coût s'est élevé à 1,15 milliard d'€, financé à 85 % sur fonds propre par la Région, le solde ayant été pris en charge par l'Europe. 6 années de travaux ont été nécessaires. Saint-Pierre et Saint-Denis peuvent dorénavant être reliés en 1 heure. Entre 40 000 et 50 000 véhicules sont attendus quotidiennement sur cette nouvelle route et 70 000 devraient l'emprunter chaque jour à horizon 2015.

Début de la campagne sucrière

La campagne sucrière 2009 a démarré le 1^{er} juillet 2009 dans l'Est. L'usine de Bois-Rouge, grâce à une météo plutôt favorable sur les bassins nord et est, espère traiter 945 000 tonnes de cannes et produire 98 000 tonnes de sucre. Dans le Sud, la campagne débutera quinze jours plus tard après validation par la Commission mixte d'usine. Des garanties sur le montant de l'aide à l'achat de l'engrais ont été accordées le 2 juillet par les membres du Comité paritaire de la canne et du sucre. Les planteurs bénéficieront d'une aide à hauteur de 30 % par tonne d'engrais acheté, ramenant ainsi la tonne à 459 €.

Négociations des salaires du BTP

Le 24 juin 2009, les négociations annuelles obligatoires (NAO) du BTP ont abouti à un accord régional sur les salaires des ouvriers, des ETAM (employés techniciens agents de maîtrise) et des cadres (IAC) du Bâtiment et des Travaux Publics de la Réunion. Le taux horaire n'a pas changé seul un bonus exceptionnel mensuel applicable au 1^{er} juin 2009 est octroyé. Ce bonus s'élève à 50€ ou à 60€ selon les échelons pour les ouvriers. Il fluctue entre 50€ et 75€ pour les ETAM et entre 52€ et 129€ pour les IAC.

PRINCIPAUX TAUX D'INTERET ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	13/05/2009
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/05/09)				
ANNEE 2009	3,79%	JO du 11/02/09	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE 2008	3,99%	JO du 23/02/08	1,75%	1,75%	2,25%	2,50%	1,25%

* hors prime d'Etat

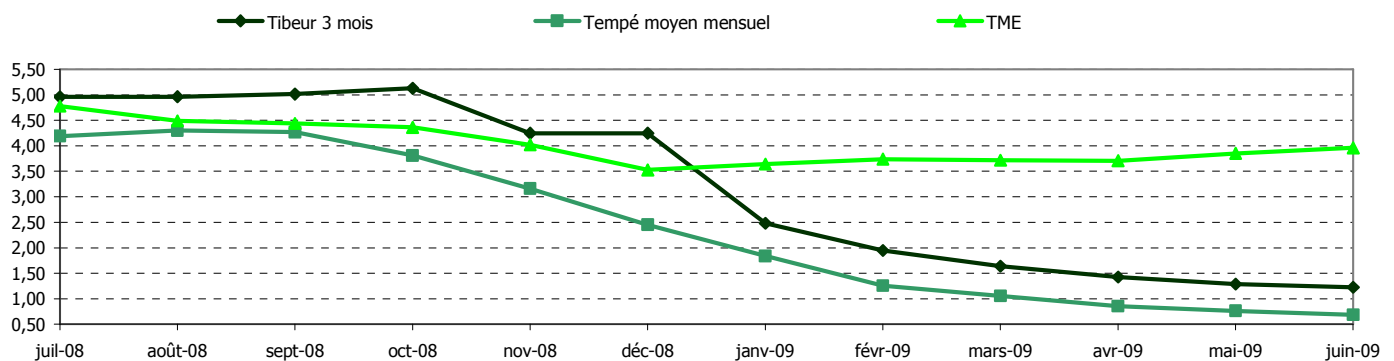
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR juin 2009			
Mars	Avril	Mai	Juin	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
1,0565%	0,8549%	0,7649%	0,6831%	0,9110%	1,2260%	1,4340%	1,6090%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Mars	Avril	Mai	Juin	Mars	Avril	Mai	Juin
3,72%	3,71%	3,85%	3,96%	3,92%	3,91%	4,05%	4,16%

Taux de l'usure (applicable à partir du troisième trimestre 2009)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises		Seuils de l'usure
Prêts immobiliers					
Prêts à taux fixe		7,01%			
Prêts à taux variable		7,03%			
Prêts relais		7,03%			
Autres prêts					
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €		21,59%			
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires		20,63%	Découverts en compte (1)		13,45%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €		9,43%			

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

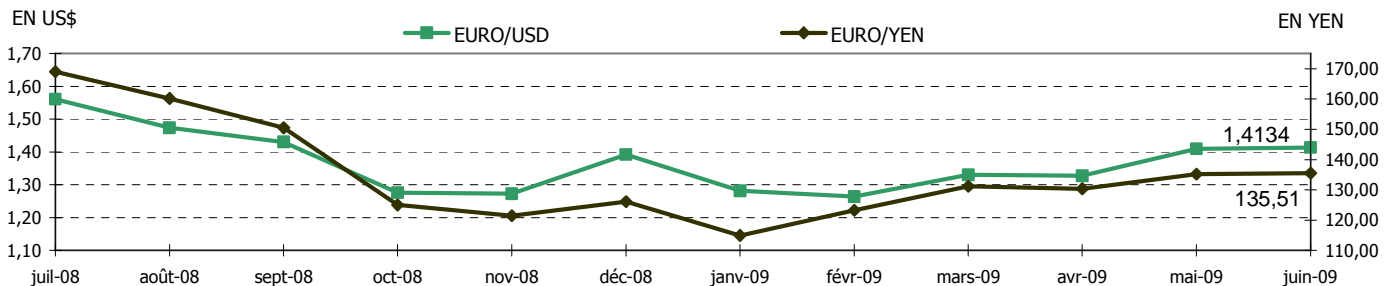
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,4134	EURO/ZAR (Afrique du sud)	10,8853	EURO/SRD (Surinam)	3,87895
EURO/JPY (Japon)	135,5100	EURO/BWP (Botswana)	9,63258	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,52944
EURO/CAD (Canada)	1,6275	EURO/SCR (Seychelles)	19,3341	EURO/DOP (Rép. Dom.)	50,5112
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,85210	EURO/MUR (Maurice)	46,2535	EURO/BBD (La Barbade)	2,82620
EURO/SGD (Singapour)	2,0441	EURO/BRL (Brésil)	2,7469	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,92195
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,9540	EURO/VEF (Vénézuéla)	3,03434	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2740,00	EURO/XCD (Dominique)	3,81537	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 16 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0429300 MTL	30,1260 SKK

Directeur de la publication : Y. BARROUX - Responsable de la rédaction : F. DALLIER
 Editeur et Imprimeur : IEDOM - 4, Rue de la Compagnie 97487 Saint-Denis Cedex
 Achevé d'imprimer le 2 juillet 2009 - Dépôt légal : juillet 2009 - ISSN 1240 - 3857